

Le Monde

- [DÉBATS](#)
- [TRIBUNES](#)

« Dans le nord-ouest de la Syrie, 1,8 million d'enfants ont désespérément besoin d'aide humanitaire »

TRIBUNE

Hanny Megally

Membre de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne

Paulo Sérgio Pinheiro

Président de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne

Hanny Megally et Paulo Sérgio Pinheiro, deux responsables de la commission d'enquête de l'ONU sur la Syrie expliquent, dans une tribune au « Monde », pourquoi la communauté internationale doit s'engager à rapatrier les enfants détenus dans les camps syriens.

Tribune. Alors que nous entamons notre dixième année d'enquêtes et de rapports sur les violations graves des droits de l'homme commises en Syrie, nous restons profondément bouleversés par le sort réservé aux enfants syriens. La majorité de ces enfants n'ont connu que le conflit et ses tragédies, et la liste des enfants victimes des bombardements et frappes aériennes ne cesse de s'allonger. Les enfants y ont grandi en état de siège, confrontés à la mort et à la famine, et leurs besoins les plus élémentaires sont bafoués.

Des millions d'enfants dépérissent dans des camps de déplacés aux conditions de vie révoltantes. Des enfants ont été détenus de façon arbitraire, victimes de torture et de violences sexuelles, nourrissant la convoitise de trafiquants qui marient les filles de force et enrôlent les garçons en tant qu'enfants soldats. Plus de la moitié des enfants de Syrie sont privés d'éducation élémentaire. Des milliers sont emprisonnés, souvent détenus parmi les adultes.

Lire la tribune : [Article réservé à nos abonnés « Ces enfants n'ont pas choisi de partir en Syrie, ils sont innocents » : l'appel de 175 parlementaires](#)

Alors que nous écrivons ces lignes, les enfants de Deraa al Balad dans le sud de la Syrie ont vécu plusieurs mois de siège, certains ont été tués dans les bombardements, d'autres déplacés de force vers le nord du pays ou ont fui en direction de la frontière jordanienne. Dans le nord-ouest de la Syrie, 1,8 million d'enfants ont désespérément besoin d'aide humanitaire.

Un mépris glacial de « l'intérêt supérieur de l'enfant »

Les parties au conflit syrien, uniquement guidés par des objectifs militaires et politiques, font tout bonnement preuve d'un mépris glacial de « *l'intérêt supérieur de l'enfant* », tel que consacré par la convention relative aux droits de l'enfant. Plus frappant encore, les pays dont des ressortissants mineurs croupissent en Syrie, et qui seraient tenus d'assister ces derniers afin de mettre fin à leur calvaire, refusent ou rechignent eux aussi à protéger les droits de l'enfant.

Selon les estimations, près de 40 000 enfants sont détenus, avec leurs mères s'ils ne sont pas orphelins, au sein d'Al-Hol et des autres camps proches de la frontière iraquienne dans le nord-est syrien. Près de la moitié d'entre eux sont iraqiens, et 7 800 enfants viennent d'environ 60 autres pays. La plupart de ces enfants sont âgés de moins de 12 ans.

Lire aussi [Article réservé à nos abonnés « Les enfants des camps syriens sont des victimes que la France abandonne en leur faisant payer le choix de leurs parents »](#)

Ils ne sont accusés d'aucun crime, et pourtant détenus dans de terribles conditions, privés de leurs droits à l'éducation, à jouer, ainsi que de soins médicaux décents. Une fois adolescents, les garçons encourent le risque d'être séparés de leurs mères et transférés dans des centres de détention. Ceux-ci comptent déjà 500 garçons étrangers, détenus parmi les adultes soupçonnés d'avoir combattu pour l'Etat islamique, au risque de perpétuer ainsi le cycle de l'endoctrinement, de la radicalisation, et du traitement inhumain.

La souffrance des enfants innocents

Depuis la mi-2019, près de 5 000 enfants syriens ont été libérés des camps pour rejoindre des communautés dans le nord-est du pays, à la suite de la conclusion d'accords « de parrainage » en lien avec des tribus locales. Un millier d'enfants étrangers ont également été libérés et ramenés chez eux. Toutefois, la plupart des enfants étrangers restent privés de liberté, puisque leurs propres pays refusent de les rapatrier.

Lire aussi le reportage : [Article réservé à nos abonnés En Syrie, la question du rapatriement divise les Françaises djihadistes du camp de Roj](#)

Examinons donc de plus près les trois arguments généralement invoqués par les autorités de ces pays à l'encontre du rapatriement. Le premier argument part d'une réticence au rapatriement des enfants sans leurs mères, celles-ci n'étant souvent plus les bienvenues dans leur pays après l'avoir quitté pour se rendre volontairement en Syrie, faisant souvent fi des

lois nationales, dans le but de rejoindre l'Etat islamique et ses pratiques meurtrières et génocidaires.

Selon le deuxième argument, ces femmes doivent être tenues responsables de leurs actes et crimes présumés, et le meilleur endroit pour ce faire reste en Syrie, là où se trouvent les témoins et les preuves.

Le troisième argument se fonde sur le risque pour la sécurité nationale qu'impliquerait le retour de ces mères, ainsi que de leurs enfants, potentiellement porteurs d'une idéologie violente et extrémiste. Cependant, lorsqu'ils sont mis en balance avec la souffrance de milliers d'enfants innocents, ces arguments s'effondrent.

Punir les enfants est injustifiable

Alors que la plupart des mères se sont rendues en Syrie de leur propre gré, il n'en va pas de même pour leurs enfants. Punir les enfants pour les actes commis par leurs parents est injustifiable. De plus, bon nombre de femmes qui croupissent à Al-Hol n'étaient que des enfants lors de leur arrivée en Syrie. Certaines sont des victimes de l'Etat islamique, et notamment des femmes qui élèvent des enfants issus de viols après avoir été réduites à l'esclavage sexuel.

Lire aussi [Article réservé à nos abonnés Le Danemark va rapatrier des familles de djihadistes détenues en Syrie](#)

Pour ce qui est de la responsabilité pénale, après trois ans, aucun élément n'indique l'avancée de procédures judiciaires au niveau local, qu'elles bénéficient ou non d'un soutien international. A l'inverse, plusieurs mères rapatriées ont effectivement été tenues responsables sur le plan pénal par les tribunaux de leurs propres pays, qui les ont jugées coupables de crimes allant de la participation à une organisation terroriste à l'enlèvement d'enfants. Ceci prouve que les pays d'origine sont clairement en mesure de rendre justice dans ces situations.

Quant aux risques sécuritaires, le statu quo se révèle la pire des solutions. Le camp d'Al-Hol, ainsi que les prisons gérées par l'alliance FDS menée par les Kurdes constituent un terreau fertile à l'extrémisme violent. Au sein d'Al-Hol, les mères qui résistent à l'idéologie de l'Etat islamique se font tabasser ou voient leurs tentes réduites en cendres. Depuis le début de l'année seulement, 69 homicides, y compris d'enfants, ont été enregistrés dans le camp.

La protection des enfants doit être une priorité

Il est vrai que tous les pays n'ont pas la capacité de rapatrier ou de réintégrer leurs nationaux. Dans certains cas, les mères et leurs enfants craignent avec raison d'y être persécutés, et leur rapatriement irait ainsi à l'encontre du principe de non-refoulement. Selon le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire, ces femmes et ces enfants se doivent d'être protégés.

Toutefois, on ne protège pas ces enfants en les maintenant indéfiniment en détention. Si la détention est illégale, alors il faut y mettre un terme.

Lire aussi la tribune : [Article réservé à nos abonnés « Rien ne peut justifier l'obstination française à refuser de rapatrier les enfants retenus dans les camps syriens »](#)

Après une décennie de conflit, il est grand temps que la protection des enfants devienne une priorité. Il faut répondre à leurs besoins urgents, soit la sécurité, l'éducation et les soins médicaux. Après tout, c'est sur leurs épaules que reposera le futur du pays le jour où les armes se tairont.

Hanny Megally(Membre de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne) et **Paulo Sérgio Pinheiro**(Président de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne)